

BTS prothésiste dentaire

MATÉRIEL SPECIAL DONT DOIT SE MUNIR LE CANDIDAT

EPREUVE	MATERIEL CANDIDAT
Sciences appliquées U2	Calculatrice autorisée
Connaissances du milieu professionnel U3	Calculatrice autorisée
Etude technique et gestion des coûts U4	Calculatrice autorisée
Technologie de fabrication U5 1ère partie	Crayon à dessin Crayons de couleur Gomme Compas Règle Feutre noir pointe fine <u>calculatrice interdite</u>
Technologie de fabrication U5 2ème partie	Voir feuille jointe

UTILISATION DES CALCULATRICES DANS LES EXAMENS ET CONCOURS

- La circulaire n°2015-178 du 1er octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques entre en application, à partir de la session 2020.

Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen devront par conséquent l'activer le jour des épreuves et les calculatrices dépourvues de mémoire seront autorisées.

Ainsi tous les candidats composeront sans aucun accès à des données personnelles pendant les épreuves. Il est important de préciser aux candidats équipés d'une calculatrice avec mode examen, que celui-ci devra être activé pour les épreuves, et à la demande du surveillant, ceci afin d'éviter toute rupture d'égalité entre les candidats concernant l'accès à la mémoire des calculatrices et aux données qu'elles contiennent.

Les candidats sont invités à se munir, PAR PRECAUTION, d'une calculatrice pour la durée de l'examen.

L'autorisation ou l'interdiction d'en faire usage sera précisée sur le sujet.

Matériels autorisés :

Est considéré comme « calculatrice » tout dispositifs électronique autonome, dépourvu de toute fonction de communication par voie hertzienne, ayant pour fonction essentielle d'effectuer des calculs mathématiques ou financiers, de réaliser des représentations graphiques, des études statistiques ou tous traitements de données mathématiques par le biais de tableaux ou diagrammes.

Déroulement des épreuves :

Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre.

Sont interdits :

Les échanges de machines entre les candidats.

La consultation des notices fournies par les constructeurs.

Les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices

SESSION 2020	BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR PROTHÉSISTE DENTAIRE	1/2
E5 TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE 1^{re} partie	DURÉE : 2 heures	COEFFICIENT: 3

1^{re} partie de l'épreuve E5

MATÉRIEL ET MATIÈRE D'ŒUVRE À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

MATÉRIEL ET MATIÈRE D'ŒUVRE
Crayon à dessin
Crayons de couleur
Gomme
Compas
Règle
Feutre noir pointe fine

SESSION 2020	BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR PROTHÉSISTE DENTAIRE	1/2
E5 TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE 2^e partie	DURÉE : 12 heures	COEFFICIENT: 3

2^e partie de l'épreuve E5

MATÉRIEL ET MATIÈRE D'ŒUVRE À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

MATÉRIEL ET MATIÈRE D'ŒUVRE
Articulateur semi adaptable avec les deux tables incisives, les boîtiers condyliens réglables, le coffret d'ailes de Bennett, la table de transfert et sa vis, 4 plaquettes de montage (type Quick) et ses vis de blocage
Système split-cast
Crayon à mine non graphitée
Pinceaux pour isoler et vernir (plâtre / cire & plâtre / plâtre)
Outillage pour le plâtre (couteau, spatule, bol)
Scie + lames de scie
Outillage à modeler la cire adaptée à la chauffe par induction (spatules, Zahle...)
Instruments rotatifs pour l'usinage des plâtres, alliages et résines
Cire de modelage (beige)
Cire cervicale
Cône + Cylindre 6X
Papier d'articulation
Colle cyanoacrylate
Système de maintien des cheveux
Masque et lunettes de protection
Blouse en coton
Éponge / Torchon